**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2022 : le taux de chômage recule à 3,6 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud diminue de 0,1 point et s'établit à 3,6 % à la fin du mois de février 2022. En comparaison avec février 2021, ce taux est passé de 4,9 % à 3,6 %, soit une baisse de 1,3 point.

Le nombre de chômeurs et chômeuses [(1)] dans le canton de Vaud baisse à 15'032, soit 457 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2022 (-3,0 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi [(2)] suit la même tendance avec un repli de 447 personnes et se fixe à 25'178 (-1,7 %). Le canton de Vaud recense 5357 chômeurs et chômeuses de moins qu'en février 2021 (-26,3 %).

Au cours du mois de février 2022, les ORP vaudois ont inscrit 2592 nouvelles personnes et annulé 3038 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 6558, en hausse de 12,4 % par rapport à janvier 2022 et de 84,4 % par rapport à février 2021.

Le recul du chômage par rapport au mois dernier profite principalement aux « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-150), aux « informaticiens, techniciens TIC » (-40), aux « cadres de direction » (-25), aux « professions de la finance et comptabilité » (-16), ainsi qu'aux personnes inscrites depuis moins de 12 mois (-295).

Sur le plan régional, les districts de Morges (2,8 %), Lavaux-Oron (2,9 %) et Nyon (3,2 %) affichent ce mois des taux de chômage stables. Tous les autres districts présentent un fléchissement de leur taux de chômage, allant jusqu'à 0,3 point pour Aigle (3,8 %).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2262, en hausse de 58 personnes en un mois (+2,6 %) et en baisse de 295 personnes en un an (-11,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4

point et atteindrait 3,2 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 85 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail